

et d'encouragement. Au reste, Dieu a déjà visiblement versé dans l'âme de ses servantes une surabondance de grâces et de courage, et le diocèse a été édifié de leur parfaite soumission à la volonté divine, de leur esprit de foi, de leur confiance sans borne en Celui qui, après avoir soufflé le feu de l'épreuve pour renverser, peut souffler celui de la charité pour relever et réédifier, après avoir tout ôté, peut rendre au centuple. Elles ont montré comment il faut recevoir les tribulations, trouver en elles un moyen d'exercer sa foi, d'affermir son espérance, de purifier ses intentions, de rendre plus absolu, plus surnaturel son dévouement dans l'accomplissement du devoir. Non moins admirable a été l'exemple de charité donné par les autres communautés. On aurait dit les membres d'une même famille frappés dans les mêmes affections, mêlant au pied de la même croix leurs prières et leurs larmes ! Enfin, les plus nombreux et les plus touchants témoignages de sympathie arrivent de tous les points du diocèse et du Canada entier.

Nous nous en réjouissons de tout cœur, Nos Très Chers Frères, Nous en remercions Dieu, et Nous espérons, qu'aidées de votre puissant secours et de vos généreuses aumônes, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame pourront bientôt relever les ruines que l'incendie a semées autour d'elles. A cet effet, Nous demandons à Messieurs les Curés de vouloir bien organiser dans leur paroisse respective, soit une quête dans l'église, soit des souscriptions volontaires, comme aussi de recevoir ce qu'on pourrait offrir en nature, par exemple, des draps, des couvertures, des vêtements, etc., et d'envoyer le tout à l'ancienné Maison-Mère, rue St-Jean-Baptiste. Donnez, Nos Très Chers Frères, donnez, afin que Dieu vous bénisse, vous et vos familles ; donnez, afin que vos péchés soient pardonnés ; donnez et le bon Dieu, qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau froide offert en son Nom, vous rendra au centuple, même ici-bas, ce que vous aurez sacrifié d'une fortune dont il est le Maître et qu'il peut vous enlever demain.

Il n'est pas sans utilité de vous rappeler, en terminant, l'origine d'une Maison dont les malheurs attirent, en ce moment, de si vives et de si universelles sympathies, et de vous dire un mot de son but, de ses œuvres.

L'Institut des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame a été fondé à Ville-Marie, Montréal, en 1657. La fondatrice, la Vénérable Marguerite Bourgeois, naquit à Troyes en